

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 4 Juillet 2022</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 24 Juin 2022 DATE D’AFFICHAGE : 27 Juin 2022</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
---	--

L’an deux mil vingt-deux, le lundi 4 Juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LEBEAUPIN), Maire.

Présents : Monsieur Thierry GUYON (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Delphine JOFFRAUD), Mesdames Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Éric ROULIER), et Chantal LEYE (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Aurélie BESLAND-RIALLAND), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE), adjoints et Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Messieurs Gilles CHASSIER, Nicolas CITEAU, Madame Bernadette BROSSEAU et Messieurs Philippe LEGENDRE et Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Messieurs Éric ROULIER et Yves LEBEAUPIN, Mesdames Aurélie RIALANT-BESLAND et Estelle HERVY, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Caroline THOBIE.

Pouvoirs :

Monsieur Éric ROULIER a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT
Monsieur Yves LEBEAUPIN a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD
Madame Aurélie BESLAND-RIALLAND a donné pouvoir à Madame Chantal LEYE
Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Monsieur Thierry GUYON
Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON

Madame Chantal LEYE a été élue secrétaire de séance.

COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2021 DU BUDGET VILLE

Considérant l’écart constaté dans le déficit d’investissement reporté de 2020 pour un montant de 10 cts, il convient de reprendre une délibération.

Les comptes administratifs et de gestion 2021 sont concordants.

Le compte administratif 2021 du budget ville peut se résumer de la façon suivante :

➤ **Résultat de l’exercice :**

• **Fonctionnement :**

Dépenses	3 139 215,13 €
Recettes	3 958 689,50 €
Soit un excédent de	819 474,37 €

- Investissement :

Dépenses	1 595 738,93 €
Recettes	1 251 689,90 €
Soit un déficit de	344 049,03 €

➤ Résultat de clôture :

- Fonctionnement :

Excédent de fonctionnement reporté	961 438,34 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	819 474,37 €
Soit un excédent de fonctionnement total de	1 780 912,71 €

- Investissement :

Déficit d'investissement reporté	- 540 384,57 €
Déficit d'investissement de l'exercice	- 344 049,03 €
Montant des reports en dépense	- 333 218,60 €
Montant des reports de recette	372 490,84 €
Soit un déficit d'investissement total de	- 845 161,36 €

La commission finances du 23 juin 2022 a émis un avis favorable

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2021 du budget ville et annule la délibération n° 2022-10 prise le 28 février 2022.

Reçu au contrôle de légalité
le 05/07/2022
Publié ou notifié
le 05/07/2022
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire

